

1

ALLOCUTION DE MONSIEUR PIERRE MAUROY
A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DES
NOUVEAUX LOCAUX
DU CNFPT

Lundi 2 décembre 1991

*M. Maury, Jean Claude Durasseau
M. Arthant, Jean Claude Peyronnet
M. Meunier, Régisal Raymond
Arthant*

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Depuis 1981, la Délégation régionale Nord Pas-de-Calais du Centre National de la fonction publique territoriale partageait avec l' Ecole Supérieure de Journalisme, les locaux de l'ancien Institut de Physique, rue Gauthier de Châtillon dont la ville est propriétaire.

10 ans plus tard, le CNFPT s'est tellement développé, et je pense que le succès de la décentralisation y est pour quelque chose, qu'il lui faut désormais une nouvelle structure, beaucoup plus vaste qui permettra d'accueillir les mille agents territoriaux dont il assure la formation.

Depuis le mois de mars dernier, ce problème est résolu, et je suis très heureux d'inaugurer avec vous les nouveaux locaux du C.N.F.P.T.

En effet, cette cérémonie est pour moi l'occasion ~~idéale~~ de rendre hommage à l'efficacité de notre délégation régionale Nord/Pas de Calais du CNFPT.

J'aimerais souligner aujourd'hui les enjeux essentiels que sa mission comporte.

Tout d'abord, elle permet à nos agents territoriaux d'améliorer leur niveau de formation et d'accroître leur connaissance.

L'action du CNFPT est donc décisive pour tous ceux qui veulent passer des concours et obtenir une nouvelle promotion dans leur administration. Elle donne à chacun les mêmes possibilités et les mêmes espoirs de faire carrière. Rien n'est plus motivant que cela, et rien n'est plus juste, car toutes les ascensions sociales qu'aura favorisé le CNFPT sont le fruit d'un effort et de la volonté de réussir des agents territoriaux.

Mais, au delà de l'intérêt social du CNFPT, il faut également considérer son intérêt économique, et cela au regard de tout ce qu'a apporté la décentralisation aux communes, aux régions et aux départements.

Nous aurons

- saluer le représentant de l'Etat

- Jean Claude Peyronnet, Président national des Centres nationaux de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

- M. Roger Vanthout, Préfet régional du CNFPT,

- M. Boudier et M. Remond, Membres du Conseil d'Administration du CNFPT

- M. Jeanne Mouton, Préfète, Directeur Régional du CNFPT

Aujourd'hui, tout le monde reconnaît que le pari lancé en 1981 a été gagné.

A chaque fois que j'entends ceux qui avaient voté contre la loi du 2 mars 82 demander plus de décentralisation, je ne peux m'empêcher d'y voir un hommage à la politique que nous avons menée.

Mais bien entendu, la décentralisation doit d'abord son succès aux élus locaux et à leurs agents.

On ne soulignera jamais assez le dévouement des 500 000 élus locaux qui consacrent leur temps libre à l'administration de leurs cités.

Le statut de l'élu qui sera bientôt discuté au Parlement, devrait permettre à ces hommes d'exercer leur mandat dans de meilleures conditions.

Mais, je tiens à le souligner, les élus locaux n'auraient jamais réussi "à faire vivre" la décentralisation s'ils n'avaient pu compter sur des agents compétents et bien formés.

En fait, nous avons toujours eu pour objectif de permettre aux collectivités territoriales de recruter leurs agents au même niveau que l'~~Etat~~

Cela n'a été possible qu'à deux conditions.'

1) D'une part, il fallait rendre attractive les carrières administratives locales.

C'est d'ailleurs pour cela que nous avons fait voter les lois du 13 juillet 1983 et du 26 janvier 1984, qui organisèrent la parité entre le fonction publique d'Etat et la fonction publique territoriales.

A l'époque, nous avons été très décriés ; aujourd'hui, là aussi, chacun remarque qu'il s'agissait là d'une condition essentielle pour garantir le succès de la décentralisation.

Je regrette que nous ne soyons pas allés jusqu'au bout des mesures que nous avons prises, et j'aurais aimé que les passerelles entre l'Etat et les collectivités soient véritablement établies.

2) D'autre part, il fallait relever le défi de la formation. Ici, bien entendu, le CNFPT joue un rôle crucial.

~~ERA~~

- (EE)

5

Avec l'Institut Régional d'Administration, et l'Institut d'études politiques, tout récent à Lille, la délégation régionale du CNFPT a pour mission de fournir à la région les cadres administratifs qui lui font actuellement défaut.

Je suis ravi que la délégation n'ait jamais cessé de développer ses actions.

Ainsi, en 1990, elle a organisé 684 stages et accueilli plus de 8500 stagiaires.

Au total se sont plus de 400 mille heures de formations qu'elle a dispensées, soit une progression de près de 150 % en 5 ans !

Dans ces conditions, il est bien évident que les locaux de la rue Châtillon commençaient à devenir trop étroits.

Dans ce bâtiment particulièrement bien rénové qui abritait autrefois la Caisse Primaire d' Assurance Maladie, vous disposerez des moyens suffisants pour accomplir votre mission.

Mais comme Sisyphe - condamné à rouler éternellement un rocher sur une pente car parvenu au sommet, le rocher tombe et il doit recommencer -votre tâche ne s' arrêtera jamais!

Les collectivités territoriales auront besoin d'un personnel toujours mieux formé, toujours plus compétent.

La soif d'apprendre n'appartient pas qu'aux étudiants, la soif d'entreprendre n'appartient pas qu'aux entreprises privées !

La décentralisation ne sera jamais achevée.

Le projet de ~~la~~ loi Joxe-Marchand sur l'administration territoriale de la république est actuellement examiné en seconde lecture ; si tout va bien, la loi sera promulguée avant la fin de l'année. *(allons y dire !)*

*La loi a été votée
en seconde lecture
sans faille à
un vote unanime
mais après, votée*

Mais il ne faudra pas s'arrêter là.

Personnellement je suis favorable à un nouveau transfert de compétences et, surtout, à ~~une refonte globale de la fiscalité locale.~~

à une refonte de la fiscalité locale —

~~Actuellement, chaque niveau d'administration se contente de voter des taux d'imposition. Pourquoi ne pas confier la maîtrise d'un impôt direct aux communes, aux départements et aux régions ? La transparence et la démocratie seraient indiscutablement renforcées.~~

Pour conclure, je voudrais vous dire ceci : la
décentralisation n'est pas la concurrence
sauvage entre collectivités territoriales.

7

Il n'y a pas de décentralisation sans un Etat
fort, capable d'assurer la solidarité nationale et
de veiller à l'aménagement de l'ensemble du
territoire.

A cet égard, vous comprenez donc pourquoi
je me réjouis des opérations de délocalisation
qui viennent d'être annoncées par le
Gouvernement. *quelle chance pour la Région, quelle
opportunité -*

L'ENA à Strasbourg. Quel symbole !

et
~~Et~~ l'Agence ^{*française*} du Médicament ~~de~~ l'Institut
National de ^{*la*} Propriété Industrielles à Lille :
quelles chances pour notre région ! *quelle chance pour
la région lilloise,*

*l'avenir de nos pays de nos régions rassemblés
par notre histoire, le personnel et collectif
des universités et le mouvement de décentralisation
qui se rassemble plus*

Avec un F...comme dans Fonction publique et Formation

Plus de 8.500 fonctionnaires des mairies, offices H.L.M., Départements et de la Région sont formés, cette année, au C.N.F.P.T.

A Wazemmes, dans l'ancienne « Sécu », ses nouveaux locaux régionaux ont été inaugurés.

Autant commencer par le plus difficile : le sigle. Le C.N.F.P.T. (à prononcer sans postillonner) c'est le Centre national de la fonction publique territoriale. Et la fonction publique territoriale, ce n'est pas rien : un bon million de fonctionnaires dans la France entière, 71.000 pour le Nord-Pas de Calais. Ils travaillent dans les 1550 mairies, les sept offices H.L.M., les deux communautés urbaines, les deux conseils généraux ou encore à la Région.

Tous ces « agents » -comme on dit dans l'administration- ont, comme dans le secteur privé, besoin de formation. C'est la mission du C.N.F.P.T. et de ses délégations régionales. On y prépare les concours et examens administratifs, on y fait aussi de la formation permanente. Avec la décentralisation, les besoins ont explosé. Et la délégation régionale du C.N.F.P.T., qui partageait, depuis dix ans, avec l'Ecole supérieure de Journalisme, les locaux de l'ancien Institut de physique, rue Gauthier de Chatillon, se sentait à l'étroit. En déménageant rue Meurein, dans l'ancienne Caisse primaire d'assurance maladie, elle a pratiquement doublé sa surface utile.

L'inauguration de ce début de semaine a donc été précédée d'une partie de Monopoly grandeur nature. Sachant que la délégation régionale du C.N.F.P.T. occupait 1976 mètres carrés et qu'elle chiffrait ses besoins à 2.770 mètres carrés, sachant que les 5.000 stagiaires de 1986 sont, cette année, plus de 8500, que l'on est passé en cinq ans de 165.000 à plus de 400.000 heures de formation, quelle était la solution au problème ?

Trois pistes

A vrai dire, il y en avait plusieurs. On a tout d'abord imaginé loger le C.N.F.P.T. à deux pas de l'I.R.A. qui, lui, forme les agents de l'Etat. Puis l'on a

pensé caser les stagiaires dans l'invivable autant qu'invendable Tour Marcel Bertrand avant de décider de lui faire mordre la poussière. Finalement, comme la Caisse primaire d'assurance maladie quittait le secteur pour de nouveaux locaux, Place des Quatre Chemins, le marché fut conclu pour 11 millions de F. Pour ce prix-là, la délégation régionale du C.N.F.P.T. dispose désormais de l'immeuble du 10 rue Meurein, d'une partie du 264 de la rue Gambetta... et d'une bâtisse de la rue Ratisbonne nécessaire pour permettre l'accès au parking souterrain.

Les travaux de remise en état de l'ensemble et l'aménagement des locaux ont ajouté 16 millions de F à l'ardoise initiale mais,

après onze mois de travaux, le résultat mérite le coup d'œil.

En service depuis mars, le C.N.F.P.T. nouvelle manière dispose désormais de 21 salles de cours (contre dix auparavant), de quatre amphithéâtres (au lieu de trois) et d'une véritable imprimerie qui permet de diffuser cours, sujets et documents.

Les nouveaux locaux peuvent accueillir simultanément un millier de stagiaires alors qu'auparavant, on affichait « complet » à 450, faute de place. En livrant ces chiffres, Raymond Vaillant, délégué régional du C.N.F.P.T., a donc délivré un bulletin de bonne santé à l'antenne nordiste.

La situation est moins réjouissante sur le plan national si l'on en juge aux propos tenus par Jean Claude Peyronnet, le président du C.N.F.P.T.

Le 1 % ne suffit pas

Le centre de formation est encore sous le coup d'un rapport de la Cour des Comptes qui a épinglé ses dysfonctionnements. Les responsables se sont, depuis lors, appliqués à serrer les boulons. « Nous payons nos fournisseurs en temps et en heure... les dossiers du personnel sont à jour », a expliqué J.C. Peyronnet.

Pour le président du C.N.F.P.T., les difficultés financières de l'organisme sont liées à son manque de moyens. Les besoins en formation augmentent alors que les ressources du centre restent limitées à 1 % de



Dans l'une des 21 salles de cours.

(Ph. "La Voix")

UN
4 Dec 91